CH18: Équation différentielle (bis)

Définition 1. Équations différentielles linéaires du premier ordre :

• On appelle équation différentielle linéaire du premier ordre sous forme résoluble toute équation de la

forme: y'(t)+a(t)y(t)=b(t) (1)

 $\bullet\,$ Lorsque b est la fonction nulle, on dit que c'est une équation homogéne.

On appelle équation homogène associée à (1) l'équation : y'(t)+a(t)y(t)=0

• Une équation différentielle linéaire est dite à coefficients constants lorsque les fonctions a et b sont constantes.

Définition 2. Solution d'une équation différentielle linéaire du premier ordre : On appelle solution de l'équation différentielle linéaire (1) toute fonction :

- f dérivable sur \mathbb{R}
- Pour tout $t \in \mathbb{R}$, f'(t) + a(t)f(t) = b(t)

Théorème 1. Soit $a: I \to \mathbb{R}$ continue sur I intervalle de \mathbb{R} et soit A une primitive de a sur I.

Les solutions de l'équation différentielle homogène associée (2) : y' + a(x)y = 0 sont les fonctions :

$$S_h = \{ t \mapsto Ce^{-A(t)} \, | \, C \in \mathbb{R} \}$$

où A est une primitive de a

Proposition 2 (Méthode de la variation de la constante). Soient deux fonctions a et b continues sur I intervalle de \mathbb{R} et A une primitive de a. L'équation différentielle (1): y' + a(x)y = b(x) admet une solution particulière de la forme

$$\forall x \in I, \quad y_p(x) = C(x)e^{-A(x)}$$

avec C une fonction dérivable qui s'obtient par un calcul de primitive.